



Astreintes gardien immeuble

Par choco

Bonjour,

je vais signer un contrat CDI pour être gardien au sein d'une école, il est prévu un logement de fonction (avantages en nature) et en contre partie mon employeur me demande d'être d'astreintes. J'ai demandé un planning d'astreintes, il ne veut pas, alors je vous demande combien d'heures d'astreintes dois-je faire au maximum par semaine/par mois? (astreintes téléphoniques).

C'est surtout pour organiser ces heures, que cela pose problèmes, il n'est pas prévu de primes ou autres en plus, donc y-a-t-il un nombre d'heures à respecter par rapport au montant de l'avantages en nature? ou combien d'heures maximales d'astreintes dois-je faire?

Par avance merci,

Cordialement.